

## SYNTHÈSE DES ATELIERS MENÉS DANS LE CADRE DU GROUPE PILOTE NUMÉRIQUE 2021

Les Cités éducatives ont mis en place des Groupes Pilotes autour de thématiques prioritaires : parmi ces thématiques, celle du numérique dont il est ici question.

Un paradoxe semble déterminant pour amorcer une réflexion sur la large thématique du numérique dans le cadre expérimental des Cités éducatives : on note qu'une part importante de la population éprouve des difficultés quant à l'utilisation du numérique alors même qu'on assiste à une massification et à une diffusion des technologies.

Les axes de travail identifiés par les participants à ce Groupe Pilote découlent de la récente crise sanitaire et de l'exacerbation des difficultés éprouvées par différents acteurs, en lien avec le numérique. Cette période a accentué les questionnements des acteurs pluridisciplinaires intervenant dans l'École mais aussi en collectivité ; questionnements partagés également par les élèves et leurs parents. Certains ont pu développer de nouvelles compétences alors que d'autres se sont retrouvés en difficulté pendant cette période. Comment atténuer ces problématiques liées à l'utilisation du numérique, de manière à se servir de ces nouvelles technologies comme leviers et à les ancrer dans nos méthodologies de travail ?

Nous avons tenté, par le biais des ateliers de réflexion et de mutualisation réalisés, de porter une réflexion sur ce sujet afin d'identifier des leviers et des pistes d'actions pour répondre aux problématiques rencontrées sur le terrain.

Les résultats sont présentés à travers cette synthèse qui analyse les données recueillies lors des ateliers de mutualisation et d'échanges thématiques par axes de travail.

Six ateliers portant chacun sur une thématique définie ont été proposés aux participants :

- éducation aux médias et à l'information ;
- accès au numérique ;
- lien école/famille ;
- collaboration ;
- adaptations pédagogiques ;
- métiers du numérique.

Sur ces six thématiques, deux n'ont pu se tenir (adaptations pédagogiques et métiers du numérique).

Sur les quatre ateliers proposés, 254 propositions ont été émises au total.

21 Cités éducatives ont été représentées au sein des ateliers ainsi qu'une association et une fédération nationale. Liste des Cités :

- Cité éducative d'Angoulême ;
- Cité éducative de Lille ;
- Cité éducative de Grigny ;
- Cité éducative d'Evry-Courcouronnes ;
- Cité éducative du Port, La Réunion ;
- Cité éducative de Lens ;
- Cité éducative de Marseille ;
- Cité éducative de Pau ;
- Cité éducative de Reims ;
- Cité éducative de Saint-Nazaire ;
- Cité éducative de Tourcoing ;
- Cité éducative de Villiers-le-Bel ;
- Cité éducative des Abymes, Guadeloupe ;
- Cité éducative Quartiers Est d'Orly
- Cité éducative de Toulouse-Grand Mirail ;
- Cité éducative de Clichy-sous-Bois ;
- Cité éducative d'Arras ;
- Cité éducative de Charleville-Mézières ;
- Cité éducative des Mureaux ;
- Cité éducative Quartiers Nord de Bondy ;
- Cité éducative de La Courneuve.

## Accès au numérique

104 contributions ont été réalisées au sein de cet axe thématique.

Les principales problématiques abordées dans cette thématique portent sur :

Former et accompagner les acteurs des Cités éducatives	47 %
Avoir accès au numérique (équipement et réseau)	33 %
Communiquer au sein des Cités éducatives	9 %
Prévenir les risques du numérique	7 %
Piloter, gérer, contrôler, évaluer l'action collaborative	4 %

Selon les participants, plusieurs éléments sont particulièrement importants à mettre en œuvre afin de permettre l'accès au numérique au sein des Cités éducatives :

- la mise en place de formations et d'accompagnements pour les acteurs des Cités : pour les participants à cet atelier, il semble nécessaire de former les différents publics, notamment sur les usages et techniques du numérique (compétences numériques de base, utilisation de logiciels...), ainsi que sur l'éducation aux médias et à l'information qui semble un élément primordial pour prévenir les risques potentiels de l'usage pouvant être fait du numérique. Différents publics seraient à former :
  - **51 % des participants estiment qu'il est nécessaire de former et accompagner les parents d'élèves** aux usages et techniques du numérique afin notamment de lutter contre l'exclusion des familles les plus éloignées du numérique en leur permettant de suivre la scolarité de leurs enfants.  
Pour ce faire, différentes actions ont été mises en place au sein de certaines Cités, comme des écoles du soir pour parents afin de pouvoir leur proposer des temps de formation en dehors des temps professionnels ou encore des ateliers partagé parents/enfants ;
  - **32 % des participants souhaitent que les élèves soient formés au numérique.** En effet, de nombreux travaux de recherche dont ceux de Fluckiger (2008)<sup>1</sup> montrent que si l'on considère les jeunes comme « hyperconnectés », cela ne signifie pas forcément qu'ils sont compétents numériquement puisque l'usage qu'ils font du numérique ne suffit pas forcément au développement des compétences techniques nécessaires, dans le cadre scolaire par exemple. Ainsi s'ils sont compétents dans leurs pratiques quotidiennes (réseaux sociaux...), ils ne le sont pas forcément pour des tâches dont ils n'ont pas l'habitude (tableur, traitement de texte, mails...). En effet, comme l'a indiqué un participant de l'un des ateliers, une « *formation [est] nécessaire pour les jeunes aussi : maîtrise des smartphones ne signifie pas compétences informatiques pour les démarches de formation, d'emploi, etc.* ». Les participants ont partagé quelques exemples d'actions mises en place au sein des Cités afin de former et accompagner les élèves au numérique, comme des formations réalisées directement sur le temps scolaire, en classe ou encore des formations reposant sur la transmission entre pairs où un élève avec certaines compétences numériques va accompagner les autres élèves dans l'acquisition de ces compétences ;

---

<sup>1</sup> Cédric Fluckiger (2008), « L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves », *Revue française de pédagogie*, p. 163.

- **12 % des participants estiment qu'il serait nécessaire également de former les enseignants au numérique** afin qu'ils puissent l'intégrer dans leurs pratiques pédagogiques et ainsi optimiser les équipements qui ont été fournis aux élèves ou aux établissements scolaires, mais aussi faciliter les échanges avec les familles, *via* l'ENT notamment.  
Exemple de solutions : recueil des besoins en formation des enseignants ; mise en place de temps d'échange entre enseignants pour une mutualisation des pratiques ; intégrer un temps de formation aux journées REP+ ; temps de formation pour tous les enseignants des Cités éducatives avec « *à chaque formation, toujours un point d'étape sur le numérique (ce qui est mis en place, ce qu'ils font, les possibles...)* » ;
- **5 % des participants ont également noté l'importance selon eux de former au numérique d'autres acteurs des Cités éducatives** comme les porteurs de projet au sein des collectivités afin de faciliter notamment le travail de collaboration au sein même d'une structure mais aussi entre structures ou encore les assistants d'éducation pour qu'ils puissent à leur tour former et accompagner les élèves aux usages et techniques du numérique.
- la disponibilité numérique
  - ...pour les élèves et leurs familles :  
afin de lutter contre les inégalités d'accès au numérique (matériel et accès réseau) qui peuvent exister entre familles, les participants ont partagé différentes actions mises en place au sein de leur territoire avec notamment la mise à disposition d'équipements numériques pour les élèves et leurs familles *via* des systèmes de dotation ou de prêt. Il s'agit d'une des principales actions partagées par une très grande majorité des Cités représentées au sein des ateliers, avec une interrogation qui demeure, celle de la maintenance des équipements en cas de système de prêt ;
  - ... pour les établissements scolaires :  
les élèves et leurs familles ne sont pas les seuls à être équipés numériquement au sein des Cités éducatives. Les participants ont également partagé des actions visant à équiper les établissements scolaires avec : la mise en place de mobilier spécifique correspond à la fois aux besoins pédagogiques des enseignants et à leurs contraintes en termes notamment d'organisation (gestion du temps...) ; le déploiement du wifi au sein des établissements ; la mise à disposition d'espace de stockage en ligne pour les enseignants afin de faciliter une continuité d'accès entre leur lieu de travail et leur domicile ;
- une cohérence en matière de numérique entre les acteurs :  
afin de renforcer les alliances éducatives et la collaboration entre les différents partenaires intégrés dans les Cités éducatives, les participants ont noté l'importance d'avoir une cohérence en matière de numérique au sein d'un même territoire, notamment afin d'avoir une harmonisation et une complémentarité concernant les actions.

**Les structures/personnes ressources pour cette thématique (liste non exhaustive)**

<p>64 % des structures ont été sollicitées pour l'animation de formation ;</p> <p>38 % des structures ont été sollicitées pour l'accompagnement à la mise à disposition d'équipements numériques.</p>	<p>Les structures qui ont été le plus sollicitées parmi les Cités éducatives :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les centre sociaux culturels ;</li><li>• <a href="#">Emmaüs connect</a> ;</li><li>• la <a href="#">Fondation Orange</a> ;</li><li>• les associations étudiantes ;</li><li>• les associations d'éducation populaire ;</li><li>• <a href="#">La Ligue de l'enseignement</a> ;</li><li>• les médiathèques.</li></ul>
---	--

## Lien École-famille

111 contributions ont été réalisées au sein de cet axe thématique.

Les thématiques principales abordées dans cette thématique sont :

Former et accompagner les familles	45 %
Avoir accès et maîtriser les équipements numériques	20 %
Communiquer auprès des familles	16 %
Identifier des partenaires et/ou des territoires ressources	13 %
Piloter et gérer l'action collaborative	6 %

Lecture conseillée : Poyet F. (2020), *Les Outils numériques et la relation école-famille dans le système scolaire : état des pratiques en France et à l'international*, Paris : Cnesco.

### **Les principales problématiques abordées dans cette thématique s'orientent autour de 2 axes :**

- formation et accompagnement englobant les problématiques liées à l'équipement et à la communication ;
- organisation du travail collaboratif englobant pilotage, évaluation de l'action et identification des partenaires et des territoires ressources.

Selon les participants à l'atelier, plusieurs actions peuvent venir renforcer le lien Ecole-famille :

- **45 % des participants à l'atelier estiment qu'il est nécessaire de former et d'accompagner les familles sur le numérique, en vue d'améliorer la maîtrise informatique des parents, des élèves et *a minima*, de la communauté enseignante.**

De la même manière que pour l'atelier sur l'accès au numérique, les échanges entre les acteurs ayant participé à l'atelier « Importance du lien Ecole-famille » du GP numérique ont permis de montrer qu'il était nécessaire de former et d'accompagner ces publics. Proposer des actions de formation et d'accompagnement permet également, selon les participants à l'atelier, de remobiliser les parents et de lutter contre l'exclusion des familles les plus éloignées du numérique.

Parmi les exemples mentionnés par les participants, on note principalement des besoins de formation à l'ENT. Plusieurs Cités éducatives ont mis en place des actions spécifiques de formation. On note par exemple la mise en place d'un bus numérique des parents ; des ateliers d'aide à l'utilisation des matériels numériques parents-enfants ; la mise en place d'un pôle d'accueil numérique.

L'implication des familles dans les actions de sensibilisation et de prévention des risques possibles liés à l'utilisation du numérique leur permet également de se sentir davantage acteur de la scolarisation de leurs enfants et améliorent ainsi le lien Ecole-famille.

- **20 % des participants à l'atelier estiment qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux équipements et au réseau informatique des familles et des jeunes par la dotation ou le prêt d'équipements, la mise à disposition de tablettes.** Certaines Cités éducatives sont également en réflexion pour lancer un projet de bornes sociales d'accès au numérique, dans leur Cité, ce qui permettrait aux familles d'avoir accès à une connexion internet à des tarifs préférentiels. D'autres Cités proposent une aide à l'installation des outils bureautique lors des rentrées scolaires et des formations associées sur les outils spécifiques.

Les participants précisent que cela permet aussi aux parents de travailler et de développer leur estime de soi et ainsi d'entretenir un meilleur lien avec l'école.

Certains participants ont également souligné que la barrière de la langue était compliquée à dépasser et que cela entraînait une mise à distance de certaines familles. Des initiatives locales ont été mises en place afin de permettre à ces familles d'être malgré tout acteurs de la scolarité de leurs enfants et de pouvoir communiquer avec les équipes éducatives : groupe WhatsApp alimentés par les familles qui s'informent entre elles ; recours à des médiateurs qui traduisent dans les différentes langues : présentation de ce que l'école demande, puis présentation des outils, des ressources.

- **Derrière l'idée de renforcer le lien entre l'école et les familles se trouve, pour 16 % des participants à l'atelier, un grand besoin d'amélioration de la communication entre les parents et l'institution.** L'amélioration de cette communication, bien souvent numérique, résulte, entre autres, d'une meilleure maîtrise informatique des parents. Le numérique est perçu comme outil facilitant la communication avec les familles, et ainsi le lien Ecole-famille lui-même, à condition de disposer d'un matériel informatique, de savoir utiliser ce matériel et d'avoir accès à un réseau informatique. La communication Ecole-famille, qui n'est autre qu'une modalité de collaboration, peut prendre différentes formes : ENT, blogs, réseaux sociaux.

L'amélioration du lien entre l'école et la famille est un objectif que peut porter collectivement l'équipe éducative :

- **6 % des participants à l'atelier estiment qu'il est nécessaire d'organiser et de piloter le travail collaboratif mis en place.**

Pour ce faire, les participants ont noté la nécessité :

- de collaborer entre membres de l'équipe éducative, de manière à partager et à se former, par exemple, sur les outils informatiques ;
- d'identifier des personnes ressources/des interlocuteurs privilégiés pour les familles ;
- de faire échanger et mutualiser les familles sur leurs pratiques.

⇒ Cet axe sera explicité de manière plus détaillée au sein du paragraphe dédié à la collaboration.

L'atelier de mutualisation et d'échange a permis de mettre en lumière que les problématiques liées au lien école/famille englobaient des problématiques diverses dont la prévention des dérives liées à l'utilisation du numérique et l'accès au numérique, notamment sur le plan de l'équipement des familles et de l'accès au réseau.

## IDENTIFICATION DES PERSONNES RESSOURCES/DES INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS POUR LES FAMILLES (liste non exhaustive)

Pour accompagner les familles :

- sur le volet formation : les missions locales, maisons de l'emploi peuvent être sollicitées. Les animateurs et contrats civiques peuvent également les épauler et sont notamment formés pour prendre en charge le volet formation à destination des parents et agir sur le volet communication en allant directement au contact des familles. Enfin, le dispositif « Pass numérique » mis en place par certains départements permet aux familles de bénéficier d'une formation gratuite ;
- sur le volet prévention des dérives possibles liées à l'utilisation du numérique : l'IREPS, qui offre un programme de soutien à la fonction parentale peut être sollicité. Les adultes relais dans les espaces type ludothèque, les personnels municipaux dans les écoles, les personnels des centres sociaux et des missions locales ou encore ceux des associations de prévention ou de la police municipale qui œuvrent dans le domaine de la prévention des dérives numériques peuvent l'être également. Enfin, les médiapôles, ludothèque, tiers lieux numériques et médiathèques peuvent être des lieux ressources.

## Education aux médias et à l'information (EMI)

164 contributions ont été réalisées au sein de cet axe thématique.

Les principales problématiques abordées sont :

Former et accompagner les acteurs des Cités éducatives à l'EMI	32 %
Piloter et gérer l'action collaborative	29 %
Valoriser et mettre des projets en avant	10 %
Communiquer au sein des Cités éducatives	11 %
Avoir accès au numérique (équipement et réseau)	9 %
Identifier des partenaires et/ou des territoires ressources	9 %

### Former et accompagner

Selon les participants, concernant cet axe thématique, il est important de mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation liés aux enjeux et risques possibles de l'usage du numérique, notamment auprès des élèves, mais également de leurs parents et des enseignants. Ces temps de formation ont comme objectif de permettre à ces publics de mieux connaître les médias, de développer leur esprit critique envers ces derniers et de les accompagner, de les guider dans leur utilisation d'internet.

Différentes solutions déjà mises en place au sein des Cités éducatives ont été présentées :

- **une communication auprès des familles via des éléments papier** (flyers...) afin de les sensibiliser aux risques potentiels auxquels peuvent être confrontés leurs enfants vis-à-vis de leurs usages du numérique. Il s'agit d'une problématique partagée par de nombreux participants aux ateliers, à savoir « *Comment informer les parents les plus éloignés (numériquement, de par la langue...)? Comment communiquer auprès d'eux ?* » ;
- **une mise en place d'actions de formation au sein des classes pour les élèves** afin de les sensibiliser aux enjeux et risques d'internet, des réseaux sociaux, des médias mais aussi afin de lutter contre la désinformation ;
- **une mise en place de classes médias** afin de faire découvrir aux élèves de collège des métiers du numérique et de les rendre acteurs de leurs apprentissages. Les élèves réalisent alors des reportages permettant la découverte de techniques numériques grâce à l'acquisition de matériel adéquat (appareils photo, caméscopes, perches...) stockés dans des centres socioculturels et mis à disposition des établissements scolaires souhaitant mettre en place des classes médias ;
- **une mise en place d'espaces de veille numérique** sur des problématiques liées au harcèlement numérique au sein des établissements scolaires. Sur des temps périscolaires, des ateliers d'échanges sont mis en place pour aborder cette question de harcèlement avec les élèves ;
- **des actions hors les murs via** des bus numériques ou des animations extra-scolaires afin de sensibiliser les élèves et leurs familles.



### Piloter et gérer l'action collaborative

Il existe un lien significatif entre les questions relatives à la collaboration et celles sur l'EMI<sup>2</sup>. Pour les participants, l'éducation aux médias et à l'information est un champ qui doit être pris en charge par tous les acteurs de la Cité et pour lequel il est important d'avoir une définition commune afin d'apporter les mêmes éléments de réponses aux élèves et aux familles.

### **Les structures/personnes ressources pour cette thématique (liste non exhaustive)**

Afin d'accompagner les différents acteurs à l'éducation aux médias et à l'information, diverses structures ont été mobilisées par les participants aux ateliers, notamment afin :

- d'animer des ateliers de prévention et de sensibilisation autour de l'EMI. Certains participants ont alors exprimé l'idée de former à l'EMI les assistants d'éducation et de vie scolaire sur leur temps de service afin qu'ils puissent à leur tour accompagner et guider les élèves lors d'ateliers ;
- de donner l'accès à des ressources portant sur la thématique afin d'accompagner les acteurs des Cités éducatives sur leur réflexion et sur les actions mises en place en fournissant parfois des ressources clés en main ;
- d'accompagner à la création de supports de communication à destination des familles afin de les sensibiliser et les informer sur certains usages du numérique (jeux vidéo, temps d'écran, réseaux sociaux...).

Ainsi, les structures qui ont été le plus sollicitées parmi les Cités éducatives sont :

- l'association [Génération numérique](#) ;
- l'association [e-enfance](#) ;
- [La Ligue de l'enseignement](#) ;
- le [CLEMI](#) ;
- l'association [Les petits débrouillards](#) ;
- [Simplon](#) ;
- les centres sociaux culturels ;
- les médiathèques et associations étudiantes ;
- les associations d'éducation populaire ;
- les associations de parents d'élèves.

---

<sup>2</sup> Selon le test statistique du Khi2 : Khi2=333,2 ddl=12 p=0,001.

## Mise en œuvre d'un travail de collaboration

98 contributions ont été réalisées sur cet axe thématique.

Les principales catégories qui composent cette thématique sont :

Piloter et gérer l'action collaborative	55 %
Valoriser et mettre des projets en avant	18 %
Former et accompagner les acteurs des Cités éducatives	12 %
Avoir accès au numérique (équipement et réseau)	7 %
Communiquer au sein des Cités éducatives	6 %
Identifier des partenaires et/ou des territoires ressources	2 %

Les principales problématiques abordées dans cette thématique s'orientent autour de 3 axes :

- organisation du travail collaboratif notamment sur le volet pilotage et évaluation de l'action ;
- valorisation et communication autour des projets ;
- formation, accompagnement et prévention.

En effet, comme l'ont démontré Crozier et Friedberg (1977)<sup>3</sup>, « *si l'action collective constitue un problème si décisif pour nos sociétés, c'est d'abord et avant tout parce que ce n'est pas un phénomène naturel. C'est un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien* ».

**55 % des participants à l'atelier estiment qu'il est nécessaire de piloter et gérer l'action collaborative.**

Pour se mettre en œuvre et perdurer, l'action collaborative doit être négociée entre les acteurs du projet. Les participants ont ainsi mis en relief la nécessité de :

- définir un cadre, une stratégie commune et partagée entre les partenaires du projet : définition d'objectifs, d'indicateurs et de documents de cadrage communs, type charte :
  - o pour ce faire : prendre en compte et définir les besoins (et leurs possibles évolutions) des bénéficiaires, des équipes enseignantes, des élèves, des familles, des personnels de la Ville, et favoriser les conditions de l'expression des besoins, notamment pour les familles ;
  - o démarche proposée :
    - 1. diagnostic de besoins ;
    - 2. union des services concernés ;
    - 3. appel à mobilisation en fonction de la remontée des besoins, des forces vives ;
    - 4. travail en collaboration et en réseau avec les partenaires ;
- définir une temporalité commune d'action : les participants pointent un rapport au temps différent selon les partenaires mobilisés sur le projet : « *le temps des enseignants est différent du temps des animateurs, lui-même différent des temps des techniciens ou des personnels municipaux* », ce qui génère des difficultés organisationnelles.

<sup>3</sup> Crozier M. & Friedberg E. (1977), *L'Acteur et le Système*, Paris : Editions du Seuil.

Le cadre instituant cette action collaborative doit également fixer :

- les modalités de travail : définition d'une structuration de groupe de travail agissant sur des axes spécifiques, avec des objectifs différenciés.
  - o Exemples de proposition de structuration :
    - comité technique, devenu groupe projet, composé d'une dizaine de personnes, objectif : co-construire le pilotage ;
    - groupe territorial : objectif : prendre en considération les besoins des quartiers ;
    - groupe « observatoire » : objectif : structurer l'évaluation.
- Les modalités de communication de ces temps d'échanges, de mutualisation, de partage :
  - o exemples :
    - à distance : pour la co-construction du cadre et de la structure de pilotage ;
    - en présentiel collectif : groupe de projet, groupe + groupe de suivi ;
    - en présentiel : inter-individuel : accompagnement de chaque action ;
    - mise en place d'une commission partenariale :  
CD/PRE/CAF/EN/Ville/Préfecture afin de permettre à chaque partenaire de s'exprimer et de trouver sa place dans le projet. Cette commission répond à un besoin de coordination.

Ce cadre instituant la collaboration doit également permettre aux acteurs de se connaître et de se reconnaître, notamment de manière à identifier les personnes ressources mais également pour définir et répartir les tâches et missions de chaque partenaire. En l'absence de cadre instituant le partenariat, l'équipe ne se reconnaît pas comme telle. Or, pour Bernoux (2009)<sup>4</sup>, il ne peut y avoir une action collective que dans la mesure où les individus se sentent soit intégrés dans un ensemble, soit partageant des valeurs communes.

- o Solutions proposées : temps d'échanges ; création d'une cartographie interactive des acteurs et des dispositifs en lien avec la CE et les 0-25 ans.

**18 % des participants à l'atelier estiment qu'il est nécessaire de valoriser les projets et de communiquer autour d'eux.**

- Les acteurs pointent la nécessité de penser en amont la capitalisation et le partage des productions.
- Exemples de capitalisation et de valorisation des actions :
  - o podcasts d'élèves qui vont interroger des acteurs de terrain (enseignant, association...);
  - o mise en place d'une ressource : fiches actions, animations, témoignages vidéo, outils de formation (libres de droits et d'accès) ;
  - o démarche de labellisation des actions ;
  - o livret « Mémento du petit informaticien » pour les élèves (suivi de parcours avec compétences travaillées).

---

<sup>4</sup> Bernoux P. (2009), *La Sociologie des organisations*, Paris : Editions du Seuil.

**12 % des participants à l'atelier estiment qu'il est nécessaire de former et d'accompagner les acteurs à la fois au numérique et sur la gestion de collaboration :**

- les professionnels acteurs du projet, en situation de collaboration dans l'objectif d'améliorer le maillage territorial ;
- les bénéficiaires afin de participer et d'être acteurs du projet :
  - o formations concernant l'accès numérique : permettre aux habitants d'être davantage acteurs des projets, qu'ils puissent prendre part aux diverses réunions et qu'ils puissent avoir accès aux éléments de communication, aux livrables, etc. Associer les usagers à la construction de temps forts : cérémonie de remise du matériel, visite d'un élu...
  - o les professionnels interrogés pointent qu'ils ont souvent « *tendance à travailler pour eux* » mais qu'il y a une « *vraie volonté d'aller vers eux* ».

**A propos de la collaboration, les participants à l'atelier pointent que :**

- « *Le travail de coordination, il faut aller le chercher* » ;
- « *On s'aperçoit avec le temps qu'il est nécessaire de continuer à travailler ensemble* » ;
- « *Ce n'est pas un enjeu spécifique au numérique, mais à l'ensemble de la Cité éducative* ».

**IDENTIFICATION DES PERSONNES RESSOURCES/DES INTERLOCUTEURS (liste non exhaustive)**

Comme exposé en amont, l'accompagnement et la formation des familles aux nouvelles technologies, notamment pour qu'elles puissent communiquer avec les acteurs de terrain, sont des éléments essentiels pour mettre en œuvre une réelle collaboration :

- d'après les participants à l'atelier, plusieurs personnes/structures ressources peuvent être mobilisées pour aider les familles sur ces volets accompagnement, formation, communication :
  - o pour le volet formation, Unis Cité peut être sollicité pour la formation des familles au numérique ; Emmaüs Connect pour l'animation d'ateliers sur des thématiques comme e-parentalité, accès à l'ENT... Et La Ligue de l'enseignement peut proposer des formations aux élèves, aux parents et œuvre pour la prévention des dérives liées aux usages du numérique ;
  - o pour le volet communication, La Trousse à projet peut apporter un appui aux partenaires sur l'axe communication avec les familles et la Direction de l'insertion des départements peut aider les familles à se doter en équipements informatiques ;
- plusieurs personnes/structures ressources peuvent aider les professionnels à mettre en œuvre l'action collaborative :
  - o les laboratoires d'université, les DANE, les conseils citoyens de quartiers, les parents élus, les jeunes (délégués, groupes ciblés par la référente 12-25 ans), les intervenants auprès des familles (PRE, travailleurs sociaux, enseignants) ou encore les partenaires du territoire (référénts familles, ASS...), sont autant de professionnels pouvant aider les partenaires à effectuer un recensement des besoins des acteurs ;
  - o l'équipe pilote de la CE, les services informatiques de la Ville, les référents du GT numérique de la CE ou les chargés de mission interne Ville peuvent épauler les acteurs sur le volet communication.

## Éléments conclusifs

Les ateliers d'échange et de mutualisation ont permis de mettre en exergue différents éléments qui apparaissent importants dans la mise en place du numérique au sein des Cités éducatives :

- **la mise en place de formations et d'accompagnements pour les acteurs des Cités :**
  - pour les familles, les élèves, les enseignants et plus largement les acteurs des Cités éducatives ;
  - pour accompagner les acteurs dans l'utilisation du numérique (techniques, usages...);
  - pour renforcer la co-éducation en permettant aux parents, grâce au numérique, d'être davantage impliqués dans la scolarité de leurs enfants ;
  - pour prévenir et sensibiliser aux enjeux et risques liés à l'usage du numérique ;
  - pour faciliter la mise en œuvre de l'action collaborative et favoriser son maintien dans le temps ;
  
- **une disponibilité numérique :**
  - concernant l'accès aux équipements numériques et au réseau ;
  - pour les élèves, les familles et les enseignants ;
  
- **piloter et gérer l'action collaborative :**
  - en définissant un cadre, une stratégie commune et partagée entre les partenaires du projet ;
  - en définissant une temporalité commune d'action ;
  - en adoptant des modalités de travail facilitant la collaboration ;
  - en permettant aux acteurs de se connaître et de se reconnaître comme partenaires du projet ;
  
- **la mise en place de modalités de communication :**
  - pour améliorer la communication entre l'École et les familles ;
  - pour faciliter la mutualisation et la répartition des tâches et des missions entre partenaires du projet ;
  - pour valoriser et mettre en avant les projets issus des Cités éducatives.

## Ressources complémentaires

- Le numérique éducatif : que nous apprennent les données de la DEPP ? (Laurène Bocognano, DEPP, « Synthèses », n° 2021.S03, 2021, 22 p.)  
<https://www.education.gouv.fr/media/95365/download>
- Brochure *Éducation aux médias et à l'information* (CLEMI, 2021-2022, 60 p.)  
[https://www.cleml.fr/fileadmin/user\\_upload/Publications/EMI2021/CLEMI\\_Brochure2021.pdf](https://www.cleml.fr/fileadmin/user_upload/Publications/EMI2021/CLEMI_Brochure2021.pdf)
- Numérique et apprentissages scolaires (André Tricot, Jean-François Chesné, Rapport de synthèse, Cnesco, 2020, 52 p.)  
[http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2020/10/201015\\_Cnesco\\_Numerique\\_Tricot\\_Chesne\\_Rapport\\_synthese.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2020/10/201015_Cnesco_Numerique_Tricot_Chesne_Rapport_synthese.pdf)
- Les usages pédagogiques du numérique en situation pandémique durant la période de mars à juin 2020 (Aristide Cavaillès, Brigitte Hazard (dir.), IGÉSR, Rapport, 2020, 77 p.)  
<https://www.education.gouv.fr/les-usages-pedagogiques-du-numerique-en-situation-pandemique-durant-la-periode-de-mars-juin-2020-308421>
- États généraux du numérique pour l'éducation (Direction du numérique pour l'Éducation ; education.gouv.fr, Présentation synthétique des propositions **téléchargeable**, 2020, 14 p.)  
<https://www.education.gouv.fr/les-etats-generaux-du-numerique-pour-l-education-304117>
- Investissements d'avenir. Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Challenge éducation » pour soutenir les initiatives d'open innovation dans le domaine éducatif (education.gouv.fr, 2020)  
<https://www.education.gouv.fr/investissements-d-avenir-lancement-de-l-appel-manifestation-d-interet-challenge-education-pour-308224>
- Appel à projets « Label Écoles numériques 2020 » (education.gouv.fr, 2020)  
<https://www.education.gouv.fr/appel-projets-label-ecoles-numeriques-2020-303576>
- Plus de 3 000 écoles sélectionnées pour le label « Écoles numériques 2020 » avec un financement global de l'État de 15 M€ (education.gouv.fr, 2021)  
<https://www.education.gouv.fr/plus-de-3000-ecoles-selectionnees-pour-le-label-ecoles-numeriques-2020-avec-un-financement-global-de-308243>
- Safer Internet Day : le Ministère s'engage pour la sensibilisation des jeunes aux usages du numérique (education.gouv.fr, 2021)  
<https://www.education.gouv.fr/safer-internet-day-le-ministere-s-engage-pour-la-sensibilisation-des-jeunes-aux-usages-du-numerique-309427>
- Mars 2020-mars 2021 : un an de continuité pédagogique et de gestion de la crise sanitaire dans les écoles et les établissements (education.gouv.fr, 2021)  
<https://www.education.gouv.fr/mars-2020-mars-2021-un-de-continuite-pedagogique-et-de-gestion-de-la-crise-sanitaire-dans-les-ecoles-322704>
- « Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et de la citoyenneté numérique » (education.gouv.fr, Rapport du groupe d'experts ÉMI pour Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports **téléchargeable**, 2021, 25 p.)

<https://www.education.gouv.fr/remise-du-rapport-sur-le-renforcement-de-l-education-aux-medias-et-l-information-et-de-la-323927>

- Les territoires numériques éducatifs (education.gouv.fr, 2021)  
<https://www.education.gouv.fr/les-territoires-numeriques-educatifs-306176>
- Plan de relance – Continuité pédagogique. Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (education.gouv.fr, 2021)  
<https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341>
- L'accès au numérique (agence-cohesion-territoires.gouv.fr, 2021, 4 p.)  
[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/ANCT\\_Plaquette\\_Numerique\\_vf\\_0.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/ANCT_Plaquette_Numerique_vf_0.pdf)